

Créteil, juin 2023

GPSEA mène une politique tarifaire engagée pour ses conservatoires

Soucieux de permettre l'apprentissage de la musique, de la danse et du théâtre au plus grand nombre, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a décidé, lors du conseil de territoire du 21 juin dernier, de plusieurs mesures tarifaires incitatives dans les conservatoires dont il a la gestion. Ainsi, une baisse des tarifs pratiqués dans les conservatoires de Noisieu et Santeny a été actée, ainsi qu'un maintien des tarifs de l'école de musique César Franck du Plessis-Trévisé, dont la gestion a été transférée au Territoire au 1^{er} janvier 2023. Pour tous les autres conservatoires du réseau (Créteil, Alfortville, Bonneuil, Limeil-Brévannes, Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne) les tarifs restent inchangés.

Dans son réseau des 9 conservatoires territoriaux, GPSEA a mis en place une politique d'ouverture. Ouverture au patrimoine artistique comme aux pratiques contemporaines, en musique, en danse et en théâtre. Ouverture sociale, tant par une pratique tarifaire accessible que par des dispositifs de sensibilisation. Ouverture des pédagogies par la recherche de pratiques innovantes. Ouverture aux partenaires qui l'enrichissent de leur diversité.

Conformément à sa politique tarifaire accessible, des réductions ont été décidées pour les conservatoires de Noisieu et de Santeny lors du conseil de territoire du 21 juin dernier. L'objectif est d'accroître l'accès aux activités d'enseignement et de pratique artistique pour les plus jeunes à l'échelle de ces deux communes. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation du fonctionnement et de l'organisation largement engagée au sein des conservatoires territoriaux. Cette baisse tarifaire crée en outre des conditions plus propices de coopération et de convergence pédagogique avec les conservatoires associatifs présents sur la zone géographique. Cette dimension est plus particulièrement identifiable entre le conservatoire territorial de Santeny et le conservatoire associatif de Marolles-en-Brie.

Pour l'école de musique César Franck du Plessis-Trévisé, dernier équipement à avoir rejoint le réseau des conservatoires de façon effective le 1^{er} janvier 2023, il a été décidé de maintenir les tarifs en vigueur pour les résidents sur le territoire de GPSEA et hors du territoire

Le réseau des 9 conservatoires de GPSEA accueille environ 3 000 enfants et adultes. Avec 80 disciplines proposées, le panel des cours est large allant de l'initiation artistique jusqu'à la formation des futurs professionnels. Au-delà de leur mission d'enseignement, les conservatoires développent des actions éducatives diversifiées qui permettent aux habitants de pratiquer et de découvrir des activités artistiques et culturelles.

Le territoire de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) attache une grande importance au développement de la politique culturelle depuis sa création. En témoignent la gratuité d'accès au réseau des 20

médiathèques et 3 ludothèques pour les habitants, la mise en place d'un agenda culturel trimestriel ou bien encore la programmation pluriannuelle d'investissement dont 20% du budget est consacré à la culture.

Contact presse :

Amarine NABI, directrice de l'Attractivité
07 78 96 47 33 – anabi@gpsea.fr